



LISTE DE DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 NOVEMBRE 2024

VILLE DE SARRALBE

(MOSELLE)

N° de la Délibération	Objet	Décisions
2024/158	Rénovation énergétique du centre sportif et culturel (2ème tranche 2024/2025) – Partie salle sportive. Avenant n° 1 au lot 5 : Électricité	Adoption à l'unanimité
2024/159	Rénovation énergétique du centre sportif et culturel (3ème tranche 2025) – Attribution de marchés – Adoption plan de financement 1) Hall d'entrée sport : Amélioration thermique de l'enveloppe extérieure	Adoption à l'unanimité
2024/160	Rénovation énergétique du centre sportif et culturel (3ème tranche 2025) – Attribution de marchés – Adoption plan de financement 2) Amélioration des performances énergétiques du système de ventilation/chauffage	Adoption à l'unanimité
2024/161	Rénovation énergétique du centre sportif et culturel (3ème tranche 2025) – Attribution de marchés – Adoption plan de financement 3) Avenant n° 5 au marché de maîtrise d'œuvre	Adoption à l'unanimité
2024/162	Rénovation énergétique du centre sportif et culturel (3ème tranche 2025) – Attribution de marchés – Adoption plan de financement 4) Plan de financement prévisionnel de la 3ème tranche et du programme global de rénovation thermique du centre sportif et culturel	Adoption à la majorité
2024/163	Avenants aux lots n°2 (Gros-œuvre) et n°3 (bardage) du centre sportif (2ème tranche)	Adoption à l'unanimité
2024/164	Éclairage public : Attribution du marché d'installation d'ampoules LED dans les lanternes existantes	Adoption à l'unanimité
2024/165	Acquisition à l'euro symbolique d'une parcelle à proximité du futur parc municipal, rue Hulin	Adoption à l'unanimité
2024/166	Mise en place de l'Indemnité Spéciale de Fonction et d'Engagement (ISFE) pour la filière police municipale à compter du 1er janvier 2025	Adoption à l'unanimité
2024/167	Adhésion à la convention de participation pour les risques de santé mise en place par le centre de gestion de la Moselle	Adoption à l'unanimité
2024/168	Information sur la délégation d'attribution au conseil municipal au maire (articles L 2122-22 et L 2122-23 du code général des collectivités territoriales) – Acceptation d'indemnités de sinistres exercice 2024	Adoption à l'unanimité
2024/169	Décision modificative n° 3 du budget principal exercice 2024	Adoption à l'unanimité
2024/170	Divers Financement du PPRT Ineos à Sarralbe	Adoption à l'unanimité
2024/171	Divers Droit de préemption – Acquisition de terrains	Adoption à l'unanimité

2024/172	Divers Création d'un poste de technicien territorial	Adoption à l'unanimité
2024/173	Divers Remise en appel d'offres du lot de chasse réservé de la commune de Sarralbe à Herbitzheim/Keskastel	Adoption à l'unanimité
2024/174	Divers Acquisition d'un terrain à Rech	Adoption à l'unanimité

La secrétaire de séance,
Marie Pierre MOURER



Sarralbe, le 17 décembre 2024
Le Maire,
Pierre-Jean DIDOT

